

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
SEANCE DU MARDI 8 JUILLET 2025**

Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 081-218100345-20250708-2025_D13-DE

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le mardi 8 juillet à dix-neuf heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

En exercice : 10

Présents : 9

Absents : 1

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh, MONJAL Mathilde, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s : néant

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Date convocation :

Le 1 juillet 2025

Date affichage :

Le 1 juillet 2025

Délibération N°2025_D13

Vote des nouveaux tarifs relatifs à la garderie du RPI Boissezon Cambounès.

Madame Le Maire propose au conseil municipal de nouveaux tarifs pour la garderie à l'école communale :

Nouveaux tarifs du service de garderie :

2,20€ la demi-journée

4,00€ la journée

Au-delà de 10 garderies dans le mois on passe à un forfait de 20€ pour le mois.

Pour les garderies exceptionnelles une facture de 15€ sera envoyé et utilisable sur l'année scolaire jusqu'à concurrence de ce montant.

Pour tout paiement en retard au-delà de 15 jours l'enfant sera refusé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité les nouveaux tarifs de la garderie du RPI.

Autorise Mme Le Maire à appliquer les nouveaux tarifs à partir de la rentrée 2025-2026.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture :

Le 8 juillet 2025

Fait à Boissezon le 8 juillet 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

